



Déclaration liminaire de la CGT au Comité Technique INRA du 26 Janvier 2018

lundi 29 janvier 2018, par [Bariaud](#)



Comité Technique de l'INRA du 26 janvier 2018

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

CGT-INRA - POI 10 - Place de la Cité 92110 Saint Cyr (Seine) - 01 39 03 86 88 (généraliste) - ct@ctcra.inra.fr

Situation générale - Ce CT est le premier de l'année 2018 mais le gouvernement nous a déjà fait parvenir ses « vœux » en ayant fait basculer au 1er janvier 2018 la cotisation sociale maladie sur la CSG. Même si le gouvernement prévoit de compenser la hausse de 1,7% de la CSG par une nouvelle indemnité chez les fonctionnaires (et encore, garantie que jusqu'en 2019), la compensation par suppression des cotisations maladie et chômage dans le privé revient à transformer les cotisations en impôt. Or il y a une différence fondamentale entre les deux : une cotisation sociale prélevée directement sur une part des richesses créées par le travail sert à financer la Sécurité sociale, alors que l'impôt, le gouvernement peut en faire ce qu'il veut.

De ce point de vue, le gouvernement Macron-Philippe entend aller encore plus loin que ses prédécesseurs qui n'avaient pourtant pas lésiné dans leurs attaques contre la sécurité sociale, qui est une conquête des travailleurs et de la CGT issue des combats de la libération et du Conseil National de la Résistance. Cette remise en cause est directement inspirée par le MEDEF qui ne cesse de rêver de liquider la protection sociale en la transformant en rente pour les compagnies d'assurance du privé.

Le gouvernement a aussi décidé de s'attaquer à un principe fondamental en matière d'éducation à savoir l'accès libre à l'université pour tous les bacheliers. Sous couvert d'une mise à niveau d'un certain nombre de lycéens bacheliers, le « Plan étudiant » revient en cause le baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire permettant à tous les bacheliers l'accès aux filières et établissements de leur choix, en instaurant de fait la sélection à l'entrée de l'université. En limitant le nombre d'étudiants et en instaurant des universités à la carte et à deux vitesses, le gouvernement espère aussi gommer la faiblesse des moyens accordés à l'université (nous sommes parmi les pires, au sein des pays développés, sur ce point !). Il entend aussi réduire encore les coûts de fonctionnement de l'éducation nationale, non considérée comme une chance pour le futur de notre pays mais comme une charge publique à restreindre ! Il ne s'agit ni plus ni moins que de revenir sur le principe d'égalité d'accès aux études supérieures.

Pour la CGT, le baccalauréat doit rester le premier diplôme universitaire. La CGT comme la majorité des organisations syndicales enseignantes, lycéennes et étudiantes est hostile à ce nouveau principe inégalitaire et participera à toutes les mobilisations à venir pour faire échec à cette réforme, à commencer par celles prévues le 1er février.

Ces mesures nous concernent comme parents d'élèves et citoyens mais aussi parce que le paysage localement éclaté de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'elles tendent à dessiner peut directement percuter les organismes publics nationaux de recherche, dont l'INRA, comme à terme le statut de leurs personnels. Nous déplorons ainsi la volonté affichée du gouvernement de légiférer là encore par ordonnance pour imposer des regroupements d'universités, d'établissements et d'unités de recherche à géométrie et structuration variable. De ce point de vue, la CGT aimerait que le PDG de l'INRA explique les objectifs qu'il a en tête

Situation générale

Ce CT est le premier de l'année 2018 mais le gouvernement nous a déjà fait parvenir ses « vœux » en ayant fait basculer au 1er janvier 2018 la cotisation sociale maladie sur la CSG. Même si le gouvernement prévoit de compenser la hausse de 1,7% de la CSG par une nouvelle indemnité chez les fonctionnaires (et encore, garantie que jusqu'en 2019), la compensation par suppression des cotisations maladie et chômage dans le privé revient à transformer les cotisations en impôt. Or il y a une différence fondamentale entre les deux : une cotisation sociale prélevée directement sur une part des richesses créées par le travail sert à financer la Sécurité sociale, alors que l'impôt, le gouvernement peut en faire ce qu'il veut.

De ce point de vue, le gouvernement Macron-Philippe entend aller encore plus loin que ses prédécesseurs qui n'avaient pourtant pas lésiné dans leurs attaques contre la sécurité sociale, qui est une conquête des travailleurs et de la CGT issue des combats de la libération et du Conseil National de la Résistance. Cette remise en cause est directement inspirée par le MEDEF qui ne cesse de rêver de liquider la protection sociale en la transformant en rente pour les compagnies d'assurance du privé.

Le gouvernement a aussi décidé de s'attaquer à un principe fondamental en matière d'éducation à savoir

l'accès libre à l'université pour tous les bacheliers. Sous couvert d'une mise à niveau d'un certain nombre de lycéens bacheliers, le « Plan étudiant » remet en cause le baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire permettant à tous les bacheliers l'accès aux filières et établissements de leur choix, en instaurant de fait la sélection à l'entrée de l'université. En limitant le nombre d'étudiants et en instaurant des universités à la carte et à deux vitesses, le gouvernement espère aussi pallier à la faiblesse des moyens accordés à l'université (nous sommes parmi les pires, au sein des pays développés, sur ce point !). Il entend aussi réduire encore les coûts de fonctionnement de l'éducation nationale, non considérée comme une chance pour le futur de notre pays mais comme une charge publique à restreindre ! Il s'agit ni plus ni moins que de revenir sur le principe d'égalité d'accès aux études supérieures.

Pour la CGT, le baccalauréat doit rester le premier diplôme universitaire. La CGT comme la majorité des organisations syndicales enseignantes, lycéennes et étudiantes est hostile à ce nouveau principe inégalitaire et participera à toutes les mobilisations à venir pour faire échec à cette réforme, à commencer par celles prévues le 1er février.

Ces mesures nous concernent comme parents d'élèves et citoyens mais aussi parce que le paysage localement éclaté de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'elles tendent à dessiner peut directement percuter les organismes publics nationaux de recherche, dont l'INRA, comme à terme le statut de leurs personnels. Nous dénonçons ainsi la volonté affichée du gouvernement de légiférer là encore par ordonnances pour imposer des regroupements d'universités, d'établissements et d'unités de recherche à géométrie et structuration variable. De ce point de vue, la CGT aimerait que le PDG de l'INRA explique les objectifs qu'il a en tête concernant les « territoriales » annoncées lors de ses vœux vidéo. Vaut-il la peine d'aller vers une territorialisation accentuée du dispositif de recherches ?

Sur le même plan, d'autres mesures structurelles en préparation nous semblent lourdes de conséquences pour l'INRA, ses recherches et ses personnels. Tout d'abord, la marche forcée vers la fusion, au 01/01/2019, des écoles supérieures d'Agronomie (APT, AgroCampus Ouest et Montpellier SupAgro) d'une part, des écoles vétérinaires d'autre part, et enfin de l'IRSTEA et de l'INRA. Si le PDG de l'INRA parle de « rapprochement », les instances de l'IRSTEA sont, elles, plus précises et il apparaît de plus en plus clairement que la démarche dite de « rapprochement » se réduirait à celle d'une fusion de l'IRSTEA et de l'INRA. Celle-ci semblerait engagée avec des objectifs datés. La CGT-INRA dénonce ce processus camouflé de fusion qui aurait toutes les chances de se traduire par des mutualisations et « économies d'échelle » de personnels, en particulier ITA, sans compter les mobilités forcées. Nous réitérons notre demande de communication aux organisations syndicales de l'ensemble des documents relatifs à ce dossier. La CGT considère que les agents des deux EPST, et de l'INRA en particulier, ont le droit de savoir et doivent pouvoir s'exprimer sur un sujet qui touche d'ailleurs de près le cœur des missions de l'INRA et, par voie de conséquences, les conditions de travail, voire d'existence, pour nombre de nos collègues. Nous exigeons que ce sujet soit régulièrement abordé dans tous les CT à venir.

Saclay

Le dossier à charges évolue !!! Comme nous l'avons souligné depuis le départ, la desserte de l'UPS est clairement menacée, après la publication récente des conclusions de la Cour des comptes sur l'évolution des coûts du Grand Paris Express. Même si elles plaident aujourd'hui par pétition interposée pour la construction de la ligne 18 Grand Paris Express, les directions d'universités et d'organismes ont donc largement trompé les personnels en les poussant à aller vers ce site isolé de Saclay, en sachant pertinemment qu'aucune garantie n'existait sur les conditions de transport. Comment comprendre cette poussée folle vers une cohorte de bâtiments au fin fond d'un no-mans-land, au milieu de nulle part, et cet engouement de nos tutelles (au sens très large) pour une opération qui s'avère chaque jour au plus loin des préoccupations et de la recherche et de l'enseignement supérieur en Ile de France ? Seules les grandes entreprises du bâtiment tireront sûrement profit de ce montage « psychédélique » : qui va vouloir aller étudier (ou chercher ou enseigner...) dans une zone (au pire sens du terme) non desservie par des transports décents et qui plus est déjà sursaturée en trafic automobile ? Ce nouvel avatar nous conforte dans notre opposition à l'UPS, partagée par la majorité des collègues concernés.

Labellisation

Lors du dernier CT nous vous avons fait remonter les inquiétudes et les incompréhensions des collègues confrontés à la labellisation des UE et des plateaux techniques. Nous prenons acte du contenu de la lettre de Mme la DGD Scientifique qui vient d'être adressée aux directeurs d'unité et indique notamment que toutes les entités, outils et ressources collectives n'ont pas vocation à être labellisées, que la non-labellisation n'entraîne pas la fermeture de l'entité, et que les entités INRA n'ont aucune vocation à être financièrement rentables. Toutes ces questions auraient dû amener la Direction Générale, à tout le moins, à suspendre cette campagne de labellisation. Mais dans le même temps, nous constatons que le processus de labellisation continue comme si de rien n'était. Nous reviendrons plus longuement sur ces questions lors du point qui y est consacré, mais d'ores et déjà la CGT vous demande une nouvelle fois de suspendre la campagne de labellisation en cours.

Hors classe CR

La CGT-INRA continue à revendiquer une véritable négociation avec les organisations syndicales, basée sur nos revendications, et non un « groupe de travail » conjoint avec l'administration. D'ores et déjà, près de 200 collègues CR et DR ont signé la pétition portant cette exigence, que nous remettons maintenant. La CGT et les collègues signataires considèrent que la hors classe doit être considérée comme un déblocage de carrière et non comme une progression. Nous estimons que les CSS doivent limiter leur rôle à constater et à valider l'avancée correcte du travail des chercheurs. Nous exigeons l'ouverture d'une campagne d'avancement dès le début de cette année avec effet rétroactif au premier septembre 2017, comme cela est le cas au CNRS et à l'INSERM. Nous revendiquons pour les chercheurs comme pour les ITA qu'un flux de 20% accède au grade supérieur. Nous sommes absolument et définitivement hostiles à tout contingentement de cette classe qu'il soit d'origine budgétaire ou statutaire. La CGT demande donc que tous les CRCN évalués favorablement par leur instance d'évaluation puissent accéder au grade de Hors Classe lorsqu'ils ont atteint 5 ans d'ancienneté à l'échelon 10 de la classe normale des CR.

Pour conclure cette déclaration liminaire, force est de constater que toutes les « adaptations » que vous proposez, sans être exhaustif, comme la labellisation, les nouveaux outils informatiques (« solutions » Microsoft, GEFI, l'abandon du système SYMPA des listes de diffusion, ...) reposent sur l'acceptation que vous et vos prédécesseurs ont fait, de la diminution du nombre de fonctionnaires à l'INRA.

Vous pouvez habiller vos solutions comme des nécessités scientifiques ou techniques, il n'en reste pas moins vrai que vous proposez toujours de faire plus avec moins. Nous demandons l'arrêt de la subordination de l'informatique à Microsoft et la substitution par des outils gratuits et ouverts, l'arrêt du GEFI de people soft, l'arrêt de la labellisation.

Le gouvernement avec le chantier action publique 2022 (CAP 2022) veut accélérer la réduction des services publics et donc du nombre de fonctionnaires. C'est pourquoi la CGT ne participe pas à ce CAP 2022, la CGT ne se rendra pas complice de la liquidation des services publics.